

# L'HEBDO QUI CLIC



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

N°402

17% DES FRANÇAIS SE SENTENT EN INSÉCURITÉ

cgtlehavre.fr  
*la*  
**cgt**  
LE HAVRE

**388**

Nouveaux  
syndiqués  
depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2014



**Le bureau de l'Union des Syndicats CGT du HAVRE  
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année**

## **Au sommaire du 22 décembre 2014 :**

- L'édito qui clic / Introduction à la CE du 16 décembre : **Pages 2 et 3**
- Expression de la CE de l'UL CGT du Havre / Courrier à la confédération : **Page 4**
- Courrier de T. Lepaon / Adresse aux syndiqués CGT : **Pages 5 et 6**
- Maintien des ZEP / Article paru dans le Havre Libre le 18 décembre : **Page 7**
- CRS au Comité d'Entreprise / Communiqué de la CGT Cheminots Lyon : **Pages 8 et 9**
- Elections Fonction Publique / Quelques résultats : **Pages 10 et 11**
- Travail du dimanche, travail de nuit / Communiqué CGT : **Page 12**
- Livret de formation syndicale 2015 : **Pages 13 à 16**
- L'hebdoprat'ic' : **Pages 17 à 20**

# L'ÉDITO QUI CLIC

## ***Introduction à la Commission Exécutive du 16 décembre 2014***

Chers camarades,

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour cette toute première Commission Exécutive d'après congrès.

Bienvenue à ceux qui y siègent pour la première fois, bienvenue à ceux que nous tenons à saluer pour leur départ, bienvenue à tous.

Nous espérons que vous avez passé un bon congrès et que vous êtes tous prêts à vous remettre au travail aux côtés du bureau, qui a déjà remis le pied à l'étrier. Il n'y a pas de trêve syndicale...Je vous rappelle que nombre d'entre vous ne sont pas encore inscrits dans un collectif, je vous rappelle également que ce point est maintenant inscrit dans nos statuts.

Le gouvernement ne s'arrête pas lui non plus. Et il va nous falloir réagir. Non seulement il n'a pas l'intention d'abandonner son projet de faire sauter les élections prud'homales, mais la nouvelle Loi Macron va devoir nous mobiliser. Nous avons peut-être mis de côté notre revendication sur l'interdiction du travail du dimanche, mais il va falloir retourner sensibiliser la population sur ce recul social qui revient par la fenêtre. Mais la loi Macron, ce n'est pas que le travail du dimanche, les instances représentatives sont touchées également.

Le collectif formation s'est réuni la semaine dernière en présence de l'UD et sera en mesure très rapidement de proposer le calendrier des formations du premier semestre 2015 ainsi que les documents reprenant le descriptif de ces formations. Nous insistons pour que les syndicats s'inscrivent fortement dans ces formations pour assurer la formation des militants d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain.

Cette première CE va entrer dans le vif de l'actualité, à commencer par un bilan des élections professionnelles qui ont eu lieu pour la première fois dans les trois versants de la Fonction Publique. Le bilan national et local est plutôt mitigé puisque rares sont les secteurs qui progressent. Certains se maintiennent, d'autres, les plus nombreux, perdent du terrain.

Il faut essayer de comprendre pourquoi et tirer les enseignements de cet échec qui arrive dans une période où toute la CGT est affaiblie. Prenons pour exemple la baisse de la CGT chez EDF, à la RATP ou chez Airbus, des gros bastions de notre syndicat.

Nous avons interpellés les syndicats pour avoir tous les résultats de ces élections. Des syndicats locaux ne les ont toujours pas envoyés. Je pense notamment à la CODAH et au syndicat UFICT des territoriaux.

Le salariat change, et il va peut-être falloir que nous établissions un plan de travail et cibler les activités où nous sommes moins implantés. Continuer ce qui a été fait avec les plateformes téléphoniques, à ce sujet, nous sommes officiellement implantés depuis hier soir et pour la première fois chez Filiassur avec 30% des suffrages malgré une campagne anti-cgt de la part de la direction. Continuer à travailler aussi avec les étudiants, les entreprises de sous-traitance ou autres. A nous de définir nos priorités. Il faut que nous investissions le terrain.

Certes, le climat au sein des structures confédérales de la CGT ne nous a pas fait du bien dans les derniers résultats aux élections. L'affaire Le Paon n'est peut-être pas la seule responsable de ce qui se passe dans les urnes actuellement mais elle n'a certainement pas aidé !

Le bureau de l'UL a d'ailleurs écrit à la Confédération. L'heure est grave et la prise de décision s'impose. Il y a des syndicats qui nous font part de démissions d'adhérents, cela ne peut plus durer. Les militants que nous sommes, soucieux de l'image de notre CGT, ont tous une attitude irréprochable. C'est notre marque de fabrique. Nous n'acceptons pas d'être assimilés au "tous pourris" dont nous sommes accusés aujourd'hui. A nous de prendre nos responsabilités et de donner un mandat clair à l'UD qui nous représentera au prochain CCN.

Parce que l'activité d'avant congrès et d'après congrès est une continuité, nous ferons le point sur l'événement de l'année 2015, à savoir la célébration des 70 ans des comités d'entreprises.

Ensuite, et parce que c'est le cœur de l'activité de notre CE, nous allons faire un point des collectifs et définir ensemble la meilleure façon de les faire fonctionner pendant les trois prochaines années.

Quelques premières idées sont dans les cartons, comme l'élaboration d'un 4 pages sur les services publics qui sera distribué aux salariés et à la population.

Enfin, nous terminerons cette CE par l'hommage mérité aux partants de la CE ainsi qu'un hommage particulier à Marie-Claire et Alain qui vont profiter des bonheurs de la retraite.

## **EXPRESSION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE**

### **Courrier à la Confédération CGT**

Alors que le patronat, sous l'impulsion du MEDEF, revendique et manifeste dans les rues pour encore plus de flexibilité dans les entreprises, notamment avec la loi Macron, notre CGT fait face à une campagne de dénigrement de la part de médias, concernant des affaires internes liées à notre secrétaire général, donc la CGT !

Chaque jour, nous sommes interpellés par nos syndiqués et sympathisants sur ces « révélations » ! Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation ambiguë et malsaine qui décrédibilise notre activité syndicale, qui nous discrédite, au vue de certains résultats obtenus aux élections professionnelles du privé ou du public, même si ce n'est pas la seule cause...

Aussi, Il nous faut répondre rapidement, par une expression de notre Confédération CGT à nos détracteurs, à nos syndiqués, mais aussi, aux salariés qui s'interrogent, pour clarifier cette situation qui risque d'affaiblir, encore plus, le syndicalisme, donc la CGT. Nous n'avons pas besoin de cela ! Il est déjà difficile de mobiliser les salariés aujourd'hui, tant les attaques sont multiples...

Par conséquent, nous demandons par ce courrier, la démission du bureau confédéral.

En effet, ce qui s'est passé suite à ces « révélations », sont le fait d'une faillite collective au sein de notre organisation, notamment sur le fonctionnement, mais aussi des dirigeants qui la composent, et qui, à nos yeux, sont pour certains loin d'être « irréprochables », notamment sur « les fuites », mais aussi pour leur penchant trop réformiste !

Ceci expliquant cela...

Nous avons toujours affirmé que nous étions un syndicat de lutte, de contestation, mais aussi, de propositions, dans l'unité la plus large, si possible. Force est de constater, que depuis quelques mois, la CGT n'est plus dans la rue, hormis certaines fédérations, peu de journées de mobilisation, ou alors des « grévounettes », et pendant ce temps, les attaques fusent de la part du patronat, mais aussi du gouvernement soi-disant « de gauche ».

Nous, membres de la Commission Exécutive de l'Union Locale CGT du Havre, réaffirmons notre soutien à notre CGT. Pour autant, ce courrier votée à l'unanimité, lors de réunion, fait que notre confédération, lors de la réunion du prochain CCN, se doit de prendre les décisions qui s'imposent pour retrouver un climat sain, serein au sein de notre organisation syndicale CGT.

Nous syndiqués, nous militants devons retrouver la confiance envers nos dirigeants, c'est une condition sine qua none pour une activité militante et revendicative de qualité et pour un renforcement de notre CGT.

De plus, nous réaffirmons que notre CGT doit revenir aux fondamentaux de lutte des classes, et rejetons tout acte de compromission ou d'accompagnement.

Fait au Havre, le 16 décembre 2014.

**Les Membres de la CE de L'UL CGT Le Havre**



## AUX SYNDIQUES DE LA CGT

Montreuil, le 19 décembre 2014

Chères et Chers Camarades,

C'est la deuxième fois que je vous écris.

Je me suis adressé à vous dès le 5 novembre après la parution de l'article du Canard Enchaîné, faisant état des travaux effectués par la Confédération dans l'appartement mis à ma disposition.

A ce moment déjà, je vous ai dit combien je comprenais votre émotion.

Depuis, des informations partielles et souvent partiales, des sommes totalement extravagantes concernant la prime qui m'a été versée à mon départ de Normandie, ont été jetées en pâture aux médias, visant à mettre en doute mon honnêteté et la sincérité de mon engagement syndical. En créant des amalgames malsains sur la notion « d'affaires », dans l'esprit des salariés et dans l'opinion publique, cette campagne médiatique visait à entretenir l'idée du « tous pourris », et par là, à porter atteinte à toute la CGT et à ses adhérents.

Cette campagne médiatique, facilitée en interne de manière inadmissible, touche au cœur les syndiqués de la CGT car les valeurs de la CGT sont mises en cause, des valeurs d'honnêteté, de dévouement et de probité.

Je ne peux pas accepter cela. Ce n'est pas d'abord à moi que je pense, mais à chacune et chacun d'entre vous qui faites la CGT d'aujourd'hui, qui avez fait la CGT d'hier, et qui ferez celle de demain.

Au moment où chacune et chacun d'entre vous s'apprête à prendre des congés, il est primordial que vous disposiez de tous les éléments utiles pour apprécier les faits et vous forger votre propre opinion.

Permettre à chaque syndiqué-e d'accéder à toutes les informations est à mes yeux une étape essentielle pour que nous puissions prendre ensemble les bonnes décisions pour la CGT.

Depuis le début de la campagne médiatique qui me met en cause, je souhaite que toute la transparence soit faite à l'égard de la CGT, de ses syndiqués, et au-delà à l'égard des salariés.

Si je ne suis pas revenu vers vous plus tôt, c'est parce que j'ai fait le choix de respecter la démocratie de notre organisation en réservant aux instances de direction que vous avez élues mes explications et mes analyses, pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle.

Respecter les règles que nous nous sommes fixées, décider hors de la pression des médias, est un enjeu démocratique essentiel pour la CGT.

Ainsi, depuis début novembre, la Commission exécutive confédérale s'est réunie quatre fois. Dès début novembre, la Commission financière de contrôle, élue par les syndicats en congrès, a travaillé.

J'ai personnellement donné tous les détails concernant la prime qui m'a été versée par le Comité régional CGT de la Normandie lors du Bureau confédéral du 2 décembre et de la Commission exécutive confédérale du 9 décembre. Je sais que cette prime fait débat dans la CGT.

.../...

J'ai souhaité partager ces informations avec les secrétaires généraux de vos organisations, et recueillir leur appréciation le 15 décembre dernier. La Commission exécutive confédérale a tiré les premiers enseignements de cette réunion dès le lendemain.

Tous ces éléments sont désormais disponibles sur le site de la CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) que je vous invite à consulter.

Le 6 janvier, la Commission exécutive confédérale se réunira à nouveau et vos organisations se réuniront, au cours d'un CCN cette fois, le 13 janvier, afin de prendre des décisions au sujet des procédures et des règles de vie à adopter pour que nos décisions soient plus collectives et plus sécurisées en matière financière.

Le CCN devra aussi prendre des décisions concernant les propositions de la direction confédérale sur l'évolution des responsabilités au sein du Bureau confédéral, le secrétaire général, l'administrateur et les autres membres.

Dès début janvier, il nous faut surtout nous tourner vers les salariés et construire ensemble l'action que nous avons décidée au premier trimestre 2015 sur les sujets centraux que sont l'emploi, les salaires, la protection sociale, le développement de la production industrielle et les services publics.

Dans cette période où le patronat et le gouvernement multiplie quotidiennement les attaques contre les droits d'expression des salariés, cherchent à déréglementer le travail et à toujours moins le payer, l'objectif de la campagne médiatique est de faire mettre un genou à terre à la CGT. Ne soyons pas dupes.

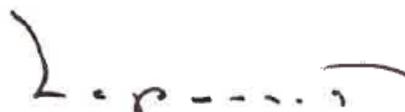
La CGT est traversée par des questionnements sur ses orientations. Ces questions de fond étaient déjà présentes bien avant fin octobre. Elles portent sur la manière de construire un processus de mobilisation, dans un contexte politique difficile, où la tentation du repli sur soi et de la résignation progresse. Elles concernent le choix qu'a fait la CGT de permettre aux salariés de bâtir leurs revendications pour transformer leur travail et la société, mais aussi sur le rapport que la CGT entretient avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif, sa place dans le syndicalisme européen et mondial et le sens même du mot « confédération ».

Ces questions sont posées aux syndiqués de la CGT. C'est ensemble que nous allons devoir construire les réponses en partant de vos expériences, de vos engagements, de vos espoirs, de vos succès et de vos difficultés.

Première organisation syndicale en France qui fêtera ses 120 ans en 2015, la CGT est une confédération qui a pour objectif de rassembler les salariés, quels que soient leur métier, leur âge, leur catégorie, leur lieu de vie et leurs opinions personnelles, pour faire converger les revendications et les luttes, parce qu'on est plus fort ensemble.

Ma responsabilité de secrétaire général de la CGT, ma seule priorité et mon unique ambition personnelle est de conduire les débats et de rassembler la CGT pour lui donner de la force.

Malgré les épreuves que nous traversons, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2015, souhaitant sincèrement que nous continuions, sans relâche, à construire une CGT accessible, utile et solidaire pour le monde du travail.



**Thierry LEPAON**  
**Secrétaire général de la CGT**

## **Zones d'éducation prioritaire : Ils se sont invités en mairie**



L'annonce de la ministre Najat Vallaud-Belkacem de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire (7 collèges supplémentaires) n'y a rien changé. Et pour cause, parents d'élèves et enseignants ne comptaient pas passer à côté de l'opportunité de croiser le recteur Claudine Schmidt-Lainé invitée à présider une remise de prix du Greta.

Ils ne se croiseront pas mais auront néanmoins réussi leur opération : mobiliser près d'une centaine de personnes. Ils manifestent toujours de diverses manières (marche, occupation d'école...) contre la sortie annoncée du collège Pablo-Picasso d'Harfleur et des écoles des alentours ainsi que de celles de plusieurs maternelles et élémentaires du Havre (Eluard, Renaissance, Zurich/Observatoire...) ou de Gonfreville-l'Orcher.

Passée la trêve des confiseurs, les actions risquent de reprendre. Ainsi, une grève académique est-elle déjà annoncée le 15 janvier, soit cinq jours avant que ne soit définitivement entérinée la carte d'éducation prioritaire.





# Hallucinant !



## La directrice régionale impose les CRS au Comité d'Entreprise



Lyon, le jeudi 18 décembre 2014

Ce jeudi 18 décembre 2014 devait se tenir la séance plénière du comité d'entreprise. Voilà ce à quoi les élus ont été confrontés :



Ils ont d'abord été empêchés de rentrer dans la Direction Régionale pour assister à la réunion.

Plus de 45 minutes d'attente, avant d'être filtrés comme des chiens pour pouvoir enfin rentrer !

Devant ce traitement, ils ont fait une déclaration et quitté la séance.

Mais ils ont ensuite été empêchés de sortir par les CRS placés à l'intérieur de la Direction régionale !

Ils ont subis insultes et coups !!!!!



## Voilà les méthodes de la direction SNCF !!!

SECTEUR FEDERAL CGT des CHEMINOTS - Région de LYON

23 rue Pierre Sémard 69007 LYON Tél. PTT : 04 26 21 78 63 - Tél. SNCF : 540 863 Adresse de messagerie : [SECTEUR.CGTYLON@wanadoo.fr](mailto:SECTEUR.CGTYLON@wanadoo.fr)

## Comment en est-on arrivé là ?

Il y a quelques jours, la direction annonçait aux cheminots d'Oullins la **suppression de 92 emplois** sur le Technicentre.

Légitimement, ils ont décidé unitairement de mener des actions pour obtenir des informations claires et pour contester cette casse sociale et industrielle.

Après avoir interpellé plusieurs fois leur DET, ils ont décidé d'aller interpellier la directrice régionale lors du CER du 18 décembre.

150 cheminots se sont donc rendus à la direction régionale ce matin. Cette action avait été annoncée au DET, donc il ne s'agissait pas d'un « coup ». Il s'agissait d'aller exprimer leurs interrogations et leur mécontentement.

**Mais la directrice de région n'assume pas son rôle et ses responsabilités. Elle refuse de se confronter aux cheminots, comme si nous étions des chiens enragés !**

Elle avait donc mobilisé la BAC, les CRS, des vigiles, ainsi que quelques nervis. Pour empêcher les cheminots d'entrer, elle a fait le choix de faire malmener les élus du personnel. Ces méthodes sont INQUALIFIABLES !

## Délocalisation d'Oullins ?

Les motifs d'inquiétude des cheminots étaient pourtant légitimes :

Le directeur d'Oullins a annoncé la délocalisation de l'activité PRM (pièces réparables) hors du site d'Oullins d'ici 5 ans. Dans ce nouvel atelier PRM ne seraient réparés que les moteurs de traction et les ensembles d'électronique de puissance. Autrement dit, l'activité d'entretien des locomotives et les autres PRM réparées à Oullins (bogie, réducteurs, panto, appareillage, électronique de commande...) seraient abandonnées.

**D'après les propos du Directeur, ce serait donc 400 postes de production qui pourraient disparaître d'ici 5 ans, et non pas seulement 92 en 2015 !!!**

C'est l'exact contraire de ce qui était affirmé aux élus du personnel depuis 2 ans, puisqu'on nous promettait une reconstruction PRM sur place et des charges de travail locomotives pour 10 ans !

**Dans ces conditions, la CGT affirme que les cheminots avaient le DROIT d'aller interpellier en direct la plus haute responsable de la Région !**

**La CGT n'en restera pas là !**

Les ateliers d'Oullins ont une histoire, un savoir faire et un potentiel !

De nouvelles actions seront organisées à la rentrée  
pour empêcher leur fermeture !

# Les résultats des élections dans la Fonction Publique

<http://m.fonction-publique.gouv.fr/resultats-des-elections-professionnelles-pour-comites-techniques-dans-la-fonction-publique-2014>

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/tableau-resultats-elections-pro.pdf>

## ELECTIONS DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES ET DES LOISIRS DE LA VILLE DU HAVRE

Année	inscrits	votants	Bulletins blancs/Nuls	Suffrages exprimés	quotient électoral	Participation en %
2014	5537	2681	139	2542	196	48,42%

### Elections professionnelles CAP C + CAP A et B

Année 2014	inscrits	votants	Bulletins blancs/Nuls	Suffrages exprimés	quotient électoral	Participation en %
CAP C	2370	1284	66	1218	152	54,18%
CAP A	279	139	11	128	26	49,82%
CAP B	536	300	27	273	55	55,97%
Total CAP A + B+ C	3185	1723	104	1619	90	54,10%

### Elections Professionnelles CTP

Année 2014	inscrits	votants	Bulletins blancs/Nuls	Suffrages exprimés	quotient électoral	Participation en %
CTP VDH	4087	1883	124	1759	135	46,07%

CGT			CFDT			FO		
Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
1251	49,21%	6	723	28,44%	3	568	22,34%	3

CGT			CFDT			FO		
Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
587	48,19%	4	271	22,25%	2	360	29,56%	2
56	43,75%	2	72	56,25%	3	0	0,00%	0
102	37,36%	2	139	50,92%	3	32	11,72%	0
745	46,02%	8	482	29,77%	8	392	24,21%	2

CGT			CFDT			FO		
Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
793	45,08%	6	516	29,33%	4	450	25,58%	3



## RESULTATS ELECTIONS 2014 CENTRE PENITENTIAIRE DU HAVRE

	CTM	CAP	CTI	CAPI
SPS	6,60%	7,39%	6,19%	6,70%
UFAP	52,36%	51,14%	54,76%	49,16%
FO	23,11%	21,59%	19,52%	23,46%
CGT	15,57%	19,32%	18,10%	18,44%
CGC	0,47%			
CFTC	0,47%		0,48%	0,56%
FSU				
SOLIDAIRE.J			0,48%	
CFDT	0,47%	0,57%	0,48%	1,68%
C.JUSTICE	0,94%			

La CGT en 2011

10,87%

10,57%

11,03%

10,48%

# Travail du dimanche, travail de nuit

## Refusons la régression sociale !

Le projet de Loi Macron, véritable accélérateur de casse sociale, soutenu sans surprise par le patron du Medef, nous conduit tout droit vers une généralisation du travail du dimanche et de nuit.

Cette proposition de loi sur l'activité économique est un leurre qui remet en cause notre modèle de société au motif que cela créerait de l'emploi et de la croissance, une aberration et un non-sens économique dont l'ensemble des salariés ferait encore les frais.

Modification des zones touristiques, des zones activités avec un « potentiel » commercial, douze dimanches ouverts à la demande des maires, instauration de zones internationales décidées par décret sur proposition du ministre dans lesquelles les salariés travailleraient jusqu'à minuit, intégration des gares dans ces nouveaux périmètres...

Le modèle de société que ce projet de loi dessine, c'est un monde, une France, où le vivre-ensemble, le temps d'éducation, de repos, de loisirs, le temps consacré à ses proches, devraient être sacrifiés sur l'autel des marchandises.

Dans les faits, il s'agit de déréglementer le temps de travail, de rendre les salariés taillables et corvéables à merci, de consolider les parts de marchés des grandes enseignes au détriment des petits commerces. Comment imaginer qu'une telle recette puisse relancer l'économie et créer de l'emploi ? De nombreux rapports et économistes démontrent que ce postulat est faux, tout comme les études menées par l'Inserm ont fait la preuve de la nocivité du travail de nuit sur la santé, à commencer par le risque de développer un cancer.

Travailler la nuit et le dimanche n'est pas un choix ! Non, le volontariat dans ce domaine n'existe pas ! Qui peut y croire, quand, dans les grandes enseignes du commerce, 70% des salariés sont des femmes, dont

50% des familles monoparentales vivant avec moins de 1 000 euros par mois ? Qui peut également croire que le Medef ne tentera pas très rapidement de remettre en cause les compensations salariales promises, alors que chaque jour il rogne sur les salaires au nom « du coût du travail » ?

Même la mission d'information et d'évaluation demandée par la Mairie de Paris conclut que « Les conséquences sociales sont très lourdes » et confirme qu'il s'agit d'une aberration consumériste au nom de laquelle seraient remis en cause notre bien commun et la place de l'humain dans notre société.

Pour la CGT, ce projet est inacceptable. Le progrès, ce n'est pas d'ouvrir les commerces 24h sur 24 h, 7 jours sur 7, et de contraindre les salariés à plus de précarité, de pression et à une surenchère : demain, des secteurs comme les banques, les crèches ou les transports seront très fortement impactés !

La CGT revendique un autre choix de société recherchant en priorité le bien vivre et bien travailler tous ensemble !

### Contre cette logique libérale, la CGT propose :

- augmenter les salaires pour relancer la croissance, avec un Smic à 1 700 euros brut ;
- traduire immédiatement la hausse du Smic dans tous les minima de branches ;
- obtenir une allocation d'autonomie pour les étudiants ;
- conditionner les aides, les exonérations des cotisations sociales et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) à la création d'emplois stables et à l'investissement ;
- mettre fin au temps partiel subi ;
- taxer les contrats à temps partiels de moins de 24h hebdomadaires sur la base d'un temps plein.

# LIVRET "formation syndicale"

## Programme Formation Syndicale 2015 Union des Syndicats CGT du Havre

### Février

4 au 6 ⇒ Rédiger un Tract /  
 Communication / Prise de Parole

### Octobre

05 au 09 ⇒ Formation Formateurs  
 12 au 16 ⇒ CHSCT

### Mars

09 au 13 ⇒ Niveau 2 (1<sup>ère</sup> semaine)  
 16 au 20 ⇒ Niveau 1  
 23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel  
 26 & 27 ⇒ Accidents du travail /  
 Maladies Professionnelles (ATMP)

### Novembre

13 ⇒ Représentativité/Protocole Accord  
 19 & 20 ⇒ (Accidents du travail /  
 Maladies Professionnelles (ATMP)  
 26 & 27 ⇒ Délégué du Personnel\*

### Avril

10 ⇒ Représentativité/Protocole Accord  
 16 & 17 ⇒ Feuille de paie – protection  
 sociale  
 20 au 24 ⇒ ECO-CE\*

### Décembre

30/11 au 04/12 ⇒ Niveau I  
 date à définir ⇒ Feuille de paie/  
 protection sociale

### Juin

01 au 05 ⇒ Niveau I  
 16 au 20 ⇒ ECO-CE\*  
 15 au 19 ⇒ Niveau 2 (2<sup>ème</sup> semaine)

### Réunion Collectifs «Formation syndicale»

**Collectif UL Le Havre** : 19 février / 05 mai

**Collectif départemental** : dates à définir

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût Niveau 1 & 2/CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués,

l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

## NIVEAU 1

Un stage pour mieux comprendre et connaître la CGT, regroupant salariés du public et du privé sous différents thèmes, faisant suite à la journée d'accueil (FANS) :

- Le Salariat
- Qu'est-ce qu'une revendication ?
- La Société
- Le syndicalisme
- La CGT, son fonctionnement

5  
jours

## DELEGUE DU PERSONNEL

Comprendre et mieux connaître le rôle du délégué du personnel, une formation attractive et instructive pour appréhender au mieux les situations en temps réel :

- Loi et Principes
- Rôle du délégué du personnel
- Missions et moyens du délégué
- Mise en situation
- Lien du DP avec les autres mandatés (CHSCT, CE, CTP...)
- Lien du DP avec le syndicat

2  
jours

## CHSCT

Un stage spécifique reprenant les missions et pouvoirs du CHSCT, décomposée en plusieurs parties :

- Rôle du membre du CHSCT
- Missions et moyens du CHSCT
- Délit d'entrave / Droit d'alerte / Droit de Retrait
- Rapport Préventif / Lettre d'alerte
- Elaboration d'un avis motivé (bilan CHSCT)
- Souffrance au travail

5  
jours

## REDIGER UN TRACT / COMMUNICATION / PRISE DE PAROLE

Stage multi-activité interactif, qui met en situation le stagiaire en y amenant quelques fondamentaux pour faire face à son activité revendicative quotidienne :

- Techniques et Outils pour rédiger un tract
- Enjeux de la communication
- Techniques et moyens de communication
- Découvrir les outils CGT et sa diffusion
- Trucs et astuces pour être à l'aise en réunion, AG ou IRP face aux médias, salariés et syndiqués ?

3  
jours

## FEUILLE DE PAIE / PROTECTION SOCIALE

Comprendre une feuille de paie en lien indissociable avec la protection sociale, instructif pour toutes et tous les salarié(e)s.

2  
jours

## ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES PROFESSIONNELLES (AT/MP)

Un stage en complément CHSCT, qui abordera accidents du travail et maladies professionnelles, reprenant les définitions, les procédures en lien avec ces thèmes, mais aussi, aborder la prévention en lien avec le CHSCT, la médecine du travail et les organismes sociaux CARSAT, INRS et autres... avec l'intervention de « spécialistes

2  
jours

## REPRESENTATIVITE SYNDICALE / PROTOCOLE ACCORD

Connaître, comprendre, maîtriser la loi de représentativité syndicale de 2008. Dans ce module, aussi, comment négocier un protocole électoral pour les élections professionnelles DP/CE, avec comme objectif le renforcement et la création de nouvelles bases...

1  
jour

## NIVEAU 2

Un stage plus « fouillé », planifié sur 2 semaines avec intervalle, qui permet d'approfondir les thèmes du niveau 1 avec des questions nouvelles :

- Le Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS)
- Le système capitaliste → sa crise, nos solutions...
- La Mondialisation / Les Institutions Européennes et Internationales
- L'Emploi Industriel et les Services Publics

Avec comme objectif de construire un rapport de force en France et en Europe.

2X5  
jours

## RAPPELS PRATIQUES

→ Pour chaque stage, module ou journée, une demande d'autorisation pour congés formation économique sociale et syndicale doit être adressée au moins un mois avant le début de la formation. Passé cette limite l'employeur refusera le congé, plus tôt, on fait la demande en amont, mieux c'est pour l'organisation du stage syndical mais aussi pour l'entreprise qui prévoit l'absence.

→ Si impossibilité d'avoir l'absence autorisée de l'employeur ou de « dernière minute » motivée, prévenir l'UL CGT Le Havre. Cela pourra permettre à un autre camarade de prendre la place

→ Les camarades inscrits en formation doivent être présents du début à la fin du stage en y respectant les règles de vie du groupe (stagiaires, formateurs, intervenants)

→ **IMPORTANT** : toute inscription doit se faire auprès du secrétariat de l'UL CGT du Havre qui les centralise.

### Nos coordonnées :

UL CGT Le Havre : 02.35.25.39.75

E-mail : [cgtlehavre@wanadoo.fr](mailto:cgtlehavre@wanadoo.fr)

### Lettre type - standard (hors CHSCT)

Nom  
Prénom  
Lieu de travail

Monsieur Le Directeur d'Etablissement  
.....(Entreprise / Etablissement)

Au .....,  
Le .....2012

**Objet** : demande de congé formation syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2325-44 ; L. 2325-8 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander de m'absenter de l'entreprise du ..... au ..... , en vue de participer à un stage de formation, organisé par la « Formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

# l'hebdo pratique

***Des liens, des infos, des blogs :***

***La rubrique interactive de l'hebdo !***

**NEGOCIATION ET SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ACCORD**

**SOCIETE : ADRAH (16 salariés)**

605 bd Jules Durand le Havre

## Elections Délégués du Personnel



**Date des élections :**

06 janvier 2015 (1er tour)

20 janvier 2015 (2ème tour si nécessaire)

**Dépôt des candidatures :**

23 décembre 2014 (au plus tard)

**Si vous connaissez des salariés (entreprises, famille, amis, etc...) prenez contact avec eux pour les inciter à se syndiquer et à se présenter sur une liste CGT.**

**Des news de la scop des Fralib, ici : [http://www.bio-marche.info/web/Nouvelles\\_en\\_bref/France/Les\\_Fralibs/356/293/0/17844.html](http://www.bio-marche.info/web/Nouvelles_en_bref/France/Les_Fralibs/356/293/0/17844.html)**

**Les vidéos du GHH de décembre sont en ligne :  
[https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_detailpage&v=U72L8zyOVMo](https://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=U72L8zyOVMo)  
[http://www.dailymotion.com/video/x2czir1\\_jt-cgt-du-ghh-de-decembre-2014-bonus\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x2czir1_jt-cgt-du-ghh-de-decembre-2014-bonus_news)**

# 2015...Les 70 ans des CE

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création des Comités d'Entreprise, les Unions Locales CGT d'HARFLEUR, du HAVRE et de Lillebonne invitent tous les syndicats et CE CGT à s'engager pour célébrer la grande conquête sociale que fut la création des Comités d'entreprise issus du programme du Conseil National de la Résistance.

Il est important que chaque élu CGT s'approprié cet évènement et en discute dans son syndicat pour décider, le plus rapidement possible, de leur participation financière.

Le succès de ce projet, ainsi que de son organisation, en dépendent bien évidemment !!

Nous invitons tous les syndicats et CE CGT, qui ne l'ont pas encore fait, à se rapprocher de leurs Unions locales pour participer financièrement à cet évènement.

Nous sommes conscients que la participation financière dépend des moyens de chacun.

Quel qu'en soit le montant, votre contribution permettra la réussite de cet évènement.

Le Comité de Pilotage se réunira le 08 janvier pour faire le point sur le budget prévisionnel, il est clair que si le budget s'avère trop juste, le projet sera annulé.

## CONTACTS pour l'UNION LOCALE HARFLEUR :

Jean Michel BERTHELIN : 06.67.64.19.20  
Jenny GRANDET : 06.25.44.77.47  
François DUBOIS : 06.82.63.92.74

## CONTACTS pour l'UNION LOCALE LE HAVRE :

Reynald KUBECKI : 06.25.42.23.12  
Bruno FLEURET : 06.16.87.82.66  
Muriel COSQUER : 06.78.92.95.34

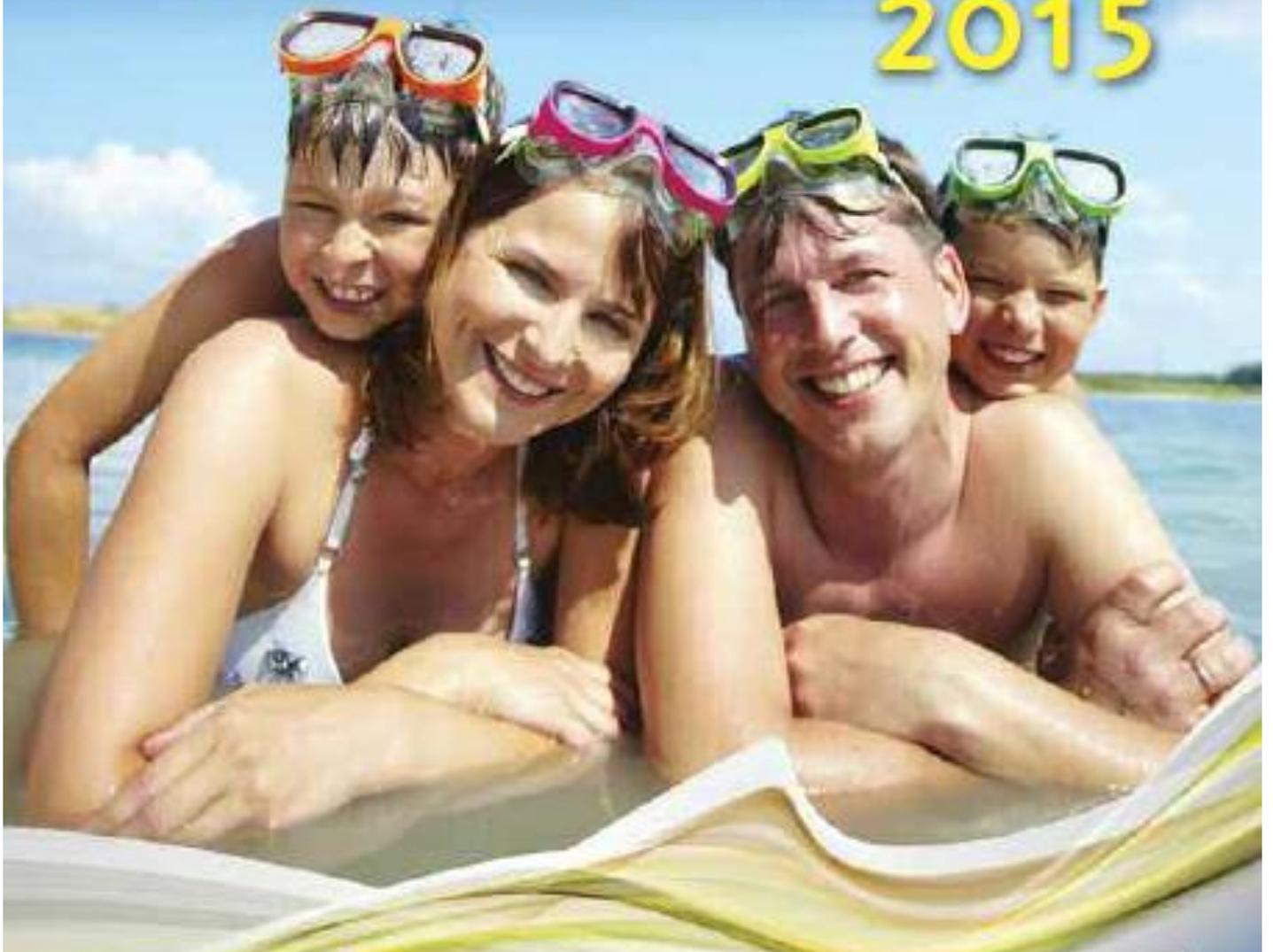




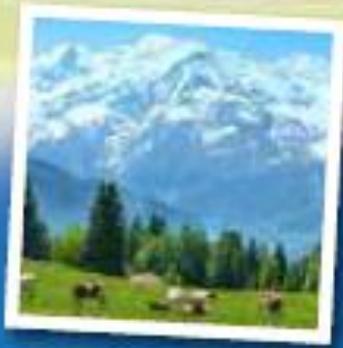


PRINTEMPS  
ÉTÉ  
AUTOMNE

# LOCATIONS FRANCE 2015



CAMPAGNE



MONTAGNE



MER